



ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET ACADÉMIQUE D'AIX-MARSEILLE

DES TERRITOIRES AU SERVICE
de la réussite des élèves

2022-2025



Édito

Depuis la rentrée 2017, l'académie d'Aix-Marseille s'est engagée dans la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale infra académique en instituant vingt et un réseaux d'écoles et d'établissements appelés réseaux académiques. Ces nouvelles entités géographiques forment, dans leur unité et leur diversité, le socle du projet académique d'Aix-Marseille.

Les réseaux académiques prennent pour base essentielle le parcours des élèves sur un territoire tout au long de leur scolarité. La logique du parcours de l'élève dessine des réseaux de tailles différentes, que ce soit du point de vue de leur superficie ou de celui du nombre d'écoles et d'établissements les constituant ; certains d'entre eux dépassent d'ailleurs les frontières départementales.

Dans chaque réseau académique, les écoles, collèges et lycées sont liés par un projet pédagogique fédérateur. En amont de ce projet, des diagnostics de terrain ont permis l'élaboration d'objectifs et d'actions qui répondent aux besoins spécifiques du territoire.

LE PROJET ACADÉMIQUE D'AIX-MARSEILLE FÉDÈRE TOUS LES ACTEURS DU SYSTÈME ÉDUCATIF POUR CONSTRUIRE DES PARCOURS DE RÉUSSITE.

Ces vingt et un réseaux académiques et leurs projets permettent ainsi une mise en œuvre académique agile des réformes et orientations ministérielles. L'organisation en réseaux académiques est donc le prisme par lequel les politiques éducatives nationales sont mises en œuvre.

Le projet académique d'Aix-Marseille recherche la meilleure adéquation entre les problématiques identifiées dans les projets de réseaux académiques et les politiques et orientations nationales. Il structure et explicite les priorités de la politique éducative portée par l'académie d'Aix-Marseille. Sa forme volontairement synthétique doit favoriser son appropriation par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative mais également par tous les partenaires de l'École.

Trois axes rassemblent les domaines prioritaires de notre action :

- ✓ **Favoriser le continuum pédagogique** pour améliorer le parcours de chaque élève.
- ✓ **Susciter l'ambition des élèves** et développer leur ouverture au monde.
- ✓ **Améliorer le climat scolaire** et la qualité de vie dans les écoles et les établissements pour mieux y réussir.

Bernard Beignier

Recteur de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités

DES TERRITOIRES au service de la réussite des élèves



Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Source : Géofla Avril 2018

- Avignon
- Bléone-Durance
- Camargue
- Giono
- Haut Vaucluse
- La Côte Bleue
- La Crau
- La Nerthe
- Le Garlaban
- Le Luberon
- Les Ecrins
- Marseille Calanques
- Marseille Collines
- Marseille Étoile
- Marseille Huveaune
- Marseille Madrague
- Marseille Vieux Port
- Porte des Alpes
- Sainte-Victoire
- Salon
- Ventoux

Axe 1

FAVORISER LE CONTINUUM pédagogique pour améliorer le parcours de chaque élève



Le parcours de formation de chaque élève doit se penser dans la meilleure continuité : de l'école maternelle vers la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle, chacun doit pouvoir réaliser son projet. L'institution doit faciliter cette continuité notamment dans les moments charnières que représentent les passages entre l'école maternelle et l'école élémentaire, entre l'école élémentaire et le collège, entre le collège et le lycée, entre le lycée et l'enseignement supérieur. Il s'agit de rechercher, pour chaque élève, les trajectoires les plus cohérentes entre leurs aspirations et les possibilités de formation. La fluidité et la sécurisation des parcours des élèves participent pleinement à la réalisation de ce continuum pédagogique.

Les réseaux académiques constituent l'échelon pertinent pour développer les liaisons inter-cycles et inter-degrés. Ils participent pleinement à l'élaboration de l'offre de formation pour en renforcer la cohérence en respectant l'équilibre des territoires.

1.1. DÉVELOPPER LES CONTINUITÉS INTER-CYCLES ET INTER-DEGRÉS

Les différentes instances – notamment les conseils de cycles, conseils écoles-collège et conseils pédagogiques de réseaux – sont des lieux privilégiés d'échanges et de concertation pour créer une dynamique favorable à la réalisation effective des continuités inter-cycles et inter-degrés. Le plan de formation académique

et les plans de formation départementaux sont mobilisés en cohérence et en complémentarité pour atteindre cet objectif.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

- ✓ Analyser les résultats aux évaluations nationales en conseil écoles-collèges-lycées de réseau pour mettre en œuvre des actions pédagogiques partagées et améliorer la réussite des élèves.
- ✓ Développer un tableau de bord académique, notamment en éducation prioritaire, pour que les équipes de terrain définissent leurs priorités pédagogiques et didactiques en fonction d'une analyse objectivée des besoins des élèves du territoire.
- ✓ S'appuyer sur la recherche en éducation et sur la formation, no-

tamment entre pairs, pour étayer la réflexion collective.

✓ **Élaborer des axes de travail communs** dans chaque projet pédagogique des conseils écoles-collèges et des conseils de cycle 3 d'un réseau académique ou d'un réseau REP ou REP+ (fluence, résolution de problèmes, développement durable, lutte contre le harcèlement...).

✓ **Construire des progressions pédagogiques** disciplinaires entre le collège et le lycée, en impulsant la création de conseils collèges-lycée, pour faciliter les apprentissages des élèves.

✓ **Organiser des conseils pédagogiques de réseaux** académiques pour faire travailler ensemble des enseignants des premier et second degrés autour de thématiques pédagogiques communes (enseigner l'oral de l'école au lycée, évaluer les élèves par compétences, évaluation en contrôle continu...).

✓ **S'appuyer sur la dynamique des réformes** pour construire et diffuser des actions de formation inter-cycles et inter-degrés.

✓ **Développer la maîtrise de la langue** dans toutes les disciplines comme objectif commun de l'école au lycée.

1.2. CRÉER LES CONDITIONS D'UN PARCOURS COHÉRENT

Pour mettre l'élève en situation de réussite, il faut renforcer la cohérence du parcours de l'élève, de la maternelle jusqu'au post-bac, en veillant à conjuguer la variété de l'offre de formation et la garantie qu'elle s'adresse à tous : offre linguistique, enseignements de spécialités, formations professionnelles ou dispositifs pour élèves à besoins éducatifs particuliers.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

✓ **Appréhender la carte des formations** (enseignement professionnel, enseignements de spécialités, langues, dispositifs) aux

différents échelons académiques – réseaux académiques et inter-réseaux, dans une approche globale d'aménagement du territoire.

✓ **Construire une carte de l'apprentissage** concertée avec tous les partenaires en fonction des besoins.

✓ **Permettre aux élèves et à leurs familles**, dès l'école, d'avoir une meilleure lisibilité des différents parcours de formation possibles.

✓ **Organiser des actions** permettant aux élèves de se projeter dans une poursuite d'études après le collège ou après le lycée (forum, visites d'établissements ou d'universités, stages, ambassadeurs...).

✓ **Informier-former tous les enseignants** sur le parcours Avenir.

✓ **Veiller à la continuité des parcours** en langues de l'école au lycée.

✓ **Organiser des rencontres entre professeurs principaux** de classes de troisième et de classes de seconde pour une connaissance partagée des parcours de formation.

1.3. FLUIDIFIER ET SÉCURISER LES PARCOURS

Accompagner chaque élève dans les moments charnières de sa scolarité permet d'éviter une sortie sans diplôme du système éducatif. Il s'agit de guider chacun dans ses choix en ouvrant le champ des possibles et de remobiliser ceux qui en ont besoin à travers les actions et dispositifs adaptés pour construire avec eux le chemin de la réussite.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

✓ **Favoriser les dispositifs passerelles** entre les voies (générale, technologique et professionnelle).

✓ **Valoriser les stages de troisième** pour améliorer l'orientation (mini-stages, O2A...).

✓ **Accroître le nombre de nouvelles cordées.**

✓ **Organiser à l'échelle du réseau académique** une méthodolo-

gie commune de découverte de l'environnement économique et du monde professionnel en s'appuyant sur les CLEE et les partenariats écoles-entreprises.

✓ **Organiser des actions spécifiques** pour les élèves les plus en difficulté pour éviter leur sortie du système (microstructures, accueil spécifique, tutorat, projet personnalisé, atelier ou classe relais...).

✓ **Renforcer les FOQUALE**, s'appuyer sur la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et activer les groupes prévention du décrochage scolaire (GPDS) à tous les niveaux d'intervention : établissements, réseaux, départements, pour faciliter le retour en formation des jeunes sans solution.

✓ **Engager les enseignants** dans une démarche d'appropriation des « Parcours Educatifs » dans la perspective de l'accompagnement à l'orientation.

✓ **Mutualiser les pratiques** de repérage des élèves fragiles, absenteïstes ou décrocheurs dans la classe.

✓ **Impulser des actions pédagogiques** en classe permettant la remobilisation des élèves les plus fragiles.

Axe 2

SUSCITER L'AMBITION DES ÉLÈVES et développer leur ouverture au monde



L'académie d'Aix-Marseille soutient l'ambition de former des élèves curieux et capables de comprendre le monde qui les entoure. Altruisme, tolérance, esprit critique : ces qualités sont le gage d'une insertion réussie, professionnelle et citoyenne. L'ouverture culturelle comme internationale est un puissant moyen pour susciter l'envie d'apprendre et de comprendre.

Des modules de formation continue sont dévolus à la pédagogie innovante et aux usages du numérique. Le travail collaboratif de l'ensemble des acteurs du système éducatif permet la réussite de tous les élèves, quel que soit leur profil, le lieu de leur scolarisation, leur projet personnel et l'environnement dans lequel ils évoluent.

2.1. DÉPASSER L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR QUE CHAQUE ÉLÈVE SOIT ACTEUR DE SA RÉUSSITE

Si l'acquisition des savoirs fondamentaux reste une priorité, l'École

doit aussi favoriser l'épanouissement des élèves par la découverte de nouveaux champs de connaissances. Les actions pédagogiques développant la prise d'initiative et l'autonomie contribuent à la progression des élèves vers la confiance en soi et en autrui. La transversalité des approches ancre les savoirs dans une liaison entre théorie et pratique, propice à leur assimilation.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

✓ **Développer des actions à destination des familles** dès l'école maternelle de façon à mettre en lumière la plus-value de l'école et de la réussite scolaire sur l'avenir de leurs enfants dans l'objectif de les associer pleinement à toutes les étapes du parcours.

✓ **Consolider l'évaluation par compétences** du socle commun pour affiner le profil de compétences de chaque élève.

✓ **Adapter les situations d'apprentissage** pour permettre à tous les élèves de progresser.

✓ **Favoriser les approches théma-**

tiques pluridisciplinaires pour donner du sens aux enseignements.

✓ **Encourager et valoriser l'initiative pédagogique** des enseignants pour faire émerger les bonnes pratiques.

✓ **Former les enseignants à la pédagogie de projet** et à la pédagogie différenciée pour que chaque élève puisse valoriser ses talents.

✓ **Pratiquer la confrontation et les débats d'idées** pour former les élèves à l'écoute et à l'argumentation.

✓ **Renforcer les compétences numériques** des élèves pour les amener à une prise de recul critique de leurs usages.

✓ **Encourager les actions** qui permettent de développer l'estime de soi.

2.2. ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES VERS UNE MEILLEURE QUALIFICATION ET UNE MEILLEURE INSERTION

L'École doit donner à chaque élève les moyens de développer son projet d'études, de formation et d'insertion dans les contextes multiples de sa famille et de son lieu de vie. Son action vise à éclairer les grandes problématiques du monde socioprofessionnel, et à donner aux élèves et à leurs familles les outils pour se projeter dans un parcours motivant, dès le plus jeune âge.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

✓ **Impulser des actions** permettant aux élèves d'exprimer leur potentiel et de lutter contre l'autocensure notamment dans les choix d'orientation.

✓ **Impliquer les familles** dans

toutes les étapes d'orientation.

✓ **Développer les partenariats avec les entreprises** et co-construire des projets éducatifs avec les partenaires de l'école.

✓ **Développer la culture technologique** et professionnelle auprès de l'ensemble des élèves d'un réseau académique.

✓ **Favoriser les stages de découverte** en milieu professionnel.

✓ **Développer les actions** permettant une orientation réussie dans l'enseignement supérieur.

✓ **Permettre aux élèves un retour en formation** (microstructures, dispositif d'accompagnement à la qualification...).

2.3. S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE SCOLARISATION INCLUSIVE

Depuis 2005, l'École s'est engagée dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cet enjeu scolaire et sociétal doit permettre de construire non seulement une École inclusive, qui scolarise tous les élèves dans les meilleures conditions d'accueil, mais aussi une société ouverte à la différence.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

✓ **Améliorer l'accompagnement** de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS, UPE2A, SEGPA et au sein d'une classe ordinaire).

✓ **Améliorer la mise en œuvre** des pôles inclusifs d'accompagnement localisés en renforçant la réflexion à l'échelon des réseaux académiques pour favoriser les bonnes pratiques et la création de ressources pédagogiques.

✓ **Élaborer une stratégie commune** d'inclusion en réseaux académiques.

✓ **Échanger des pratiques entre enseignants**, en inter cycle et en inter degré.

✓ **Favoriser l'accès aux formations spécialisées** et aux certifications pour les personnels (CAPPEI, FLE...).

✓ **Faciliter l'orientation des élèves** à besoins éducatifs particuliers grâce

à des actions ciblées (O2A, mini-stages, visites d'entreprise...).

2.4. DÉVELOPPER L'OUVERTURE INTERNATIONALE

L'académie d'Aix-Marseille a pour objectif de faire de la coopération internationale un ressort essentiel au service de la réussite des élèves. Les actions de coopération donnant lieu à la mobilité des personnels et des élèves répondent aux enjeux de développement de compétences linguistiques et culturelles, à la qualité des formations et à l'insertion professionnelle. L'offre éducative internationale sert plus globalement le développement et l'attractivité des territoires de l'académie.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

✓ **Développer des écoles bilingues** et prévoir des continuités en collège et en lycée par le développement d'enseignements non linguistiques en langues étrangères.

✓ **Développer une offre éducative internationale** de haut niveau par la création de sections internationales et bi-nationales.

✓ **Développer la création de communautés éducatives** notamment à l'échelle européenne pour favoriser le rapprochement et la coopération entre les systèmes éducatifs et contribuer ainsi à l'émergence de l'Europe de l'éducation.

✓ **Renforcer l'intérêt et la performance** de la formation professionnelle grâce à un rapprochement à l'échelle européenne des formations et un renforcement des liens entre les organismes de formation et les entreprises.

✓ **Accroître le nombre de stages à l'étranger** notamment pour les élèves de l'enseignement professionnel.

✓ **Rendre accessible au plus grand nombre** l'accès à la mobilité en réduisant les facteurs financiers discriminants.

✓ **Accroître le nombre d'établissements** labellisés Euroscol et accrédités Erasmus+.

2.5. PROMOUVOIR LES PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Chaque élève doit être confronté à la dimension artistique et culturelle de notre société. C'est dans cette dimension que s'exprime de façon la plus éclatante la diversité des approches qui construisent le vivre ensemble, l'altérité, le respect. Le parcours d'éducation artistique et culturelle, conçu autour des enseignements et permettant des partenariats de tous types, renforce la prise d'autonomie de chaque élève, sa compréhension du monde qui l'entoure, et la construction de sa citoyenneté.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

✓ **Garantir un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)** complet, cohérent et progressif pour tous les élèves, de la maternelle au lycée.

✓ **Renforcer les partenariats** entre les écoles, les établissements scolaires et les structures culturelles de proximité.

✓ **Garantir aux élèves un accès aux enseignements artistiques** (chorale, classes orchestres, classes à horaires aménagés, options et enseignements de spécialités au lycée) et s'assurer de la juste répartition de l'offre de formation artistique sur le territoire académique.

✓ **Rechercher la cohérence** entre les enseignements artistiques à l'école, au collège et au lycée et les projets culturels portés sur un territoire.

✓ **Développer dans chaque réseau académique** un volet culturel en cohérence avec le volet culturel des écoles, collèges et lycées et instituer des commissions culture dans chaque réseau, ouvertes aux partenaires.

✓ **Généraliser l'utilisation d'ADAGE**, application nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

✓ **Garantir la formation continue en EAC** des enseignants du premier et du second degrés.

Axe 3

AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE et la qualité de vie dans les écoles et les établissements pour mieux y réussir



La qualité de vie à l'École est un élément déterminant de la réussite des élèves. Un climat scolaire apaisé permet leur réussite, laquelle induit des relations apaisées entre les différents acteurs de la communauté éducative. Tel est l'enjeu de l'amélioration du bien-être à l'école pour tous qui installe une relation vertueuse entre qualité de vie à l'École et réussite scolaire. Le dialogue entre tous les membres de la communauté éducative constitue un élément important pour la compréhension partagée des problématiques scolaires. La formation continue des personnels contribue fortement à la compréhension des facteurs impactant le climat scolaire et à leur prise en compte.

3.1. ACCROÎTRE LES ÉCHANGES ENTRE LES PERSONNELS, LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

POUR DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE

La communication entre tous les acteurs de la communauté éducative constitue un préalable à l'appropriation par chacun des questionnements et enjeux de l'École, sous les points de vue différents des personnels, des élèves et de leur famille. L'organisation de débats, de moments d'échanges et de moments de convivialité sont autant d'occasion d'intensifier la relation de confiance entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Les réunions et travaux croisés entre personnels développent leur professionnalité mais également leur connaissance des fonctions et activités de chacun. Les débats qui impliquent les élèves concourent à lutter contre les dérives violentes.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

- ✓ **Partager les indicateurs de réussite** (évaluations nationales, score fluence, résultats aux examens, PISA, PEARLS...) au niveau d'une école, d'un établissement, du réseau académique ; associer les parents d'élèves à cette réflexion.
- ✓ **Développer les échanges de pratique**, la construction, l'appropriation et la mutualisation d'outils et de ressources à partir de thématiques communes (neurosciences, fluence, débat, travail collectif).
- ✓ **Développer les observations croisées** entre enseignants.
- ✓ **Associer les professionnels du pôle médico-social** aux actions en établissement et au sein du réseau académique.
- ✓ **Promouvoir les échanges entre élèves et adultes** et entre élèves pour encourager l'expression des idées, l'argumentation, le débat.
- ✓ **Installer une culture numérique partagée** pour faciliter la communication avec les parents d'élèves.
- ✓ **Lutter contre la fracture numérique** en accompagnant les parents.
- ✓ **Travailler sur la parentalité et la co-éducation** avec les partenaires (espace Santé jeunes...).
- ✓ **Renforcer la place et l'accueil des familles** dans les écoles et les établissements (Café des parents, OEPRE...).
- ✓ **Proposer des actions d'information** et de formation à destination des parents ou les associer à des actions de formation et d'information destinées à un public pluri-catégoriel.
- ✓ **Créer un Comité d'éducation** à la santé et à la citoyenneté de réseau impliquant l'ensemble des partenaires d'un territoire pour

féderer les actions des écoles et établissements.

3.2. SENSIBILISER LES PERSONNELS AUX ENJEUX DU CLIMAT SCOLAIRE

Le climat scolaire d'une école ou d'un établissement découle d'une multitude de facteurs. La formation en ce domaine, et le croisement d'expérience, sont des leviers forts pour que chaque enseignant les appréhende afin d'y apporter une éventuelle remédiation.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

- ✓ **Personnaliser l'accueil des néo-arrivants** dans le réseau académique pour une appropriation rapide du contexte de travail.
- ✓ **Privilégier le travail coopératif** et l'accompagnement entre pairs (constellations dans le premier degré, GRAL et GRAM dans le second degré...).
- ✓ **Inciter à l'évaluation bienveillante** ou positive.
- ✓ **Développer le programme PHARE** pour mieux lutter contre le harcèlement à l'École.
- ✓ **Approfondir la formation** de tous les personnels et des élèves sur la laïcité et les valeurs de la république.
- ✓ **Organiser la formation** entre pairs.
- ✓ **Développer l'apport des neurosciences** dans la connaissance de l'élève.

3.3. PRIVILÉGIER L'IMPLICATION DES ÉLÈVES ET PERMETTRE À CHACUN DE SE CONSTRUIRE COMME CITOYEN

Les compétences sociales, émotionnelles et éthiques, au même titre que les compétences disciplinaires, nécessitent un apprentissage. Impliquer les élèves dans la vie de leur classe, de leur école ou établissement, de leur réseau académique, leur permet d'acquérir progressivement ces compétences. Il s'agit d'apprendre à coopérer pour résoudre les problèmes de manière sereine. L'apprentissage du

vivre ensemble contribue à améliorer tous les autres apprentissages.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

- ✓ **Développer la formation des délégués et éco-délégués** du primaire au post-baccalauréat.
- ✓ **Renforcer l'implication des élèves** dans les instances de l'établissement ou du réseau.
- ✓ **Créer un conseil des représentants des élèves** dans le réseau académique.
- ✓ **Mieux prendre en compte l'élève** dans sa globalité : le temps hors la classe et le temps hors l'école.
- ✓ **Favoriser l'esprit critique** notamment vis-à-vis des moyens de communication et des médias.
- ✓ **Impliquer les élèves** dans des actions et projets qui leur permettent de comprendre les enjeux du monde actuel (développement durable, e-twinning, égalité filles-garçons...).
- ✓ **Développer les internats d'excellence.**

3.4. FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DE QUALITÉ ET UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMBITIEUSE

Le cadre de travail est un facteur essentiel pour l'efficacité des personnels. La mise en œuvre du projet académique doit s'appuyer sur une gestion des ressources humaines performante au service de l'ensemble des personnels.

La feuille de route RH de l'académie décline les actions concrètes mises en place pour améliorer l'environnement professionnel des agents dans le cadre d'une gestion des ressources humaines renouée. Elle s'accompagne d'un plan académique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui vient réaffirmer la volonté de lutter contre toute forme de discrimination. Cette démarche de modernisation s'appuie également sur la mise en place de l'École académique de la formation continue (EAFC) qui va permettre

de faciliter le pilotage de l'ensemble des actions de formation continue et d'assurer la cohérence globale de la politique de formation sur l'ensemble du territoire académique.

Quatre thématiques d'actions sont ainsi au cœur de la politique RH pour accompagner la réalisation du projet académique : l'accompagnement, la coopération, la formation et la qualité de vie au travail.

Pistes à explorer, à approfondir, à consolider

- ✓ **Mieux communiquer auprès des personnels** pour favoriser leur évolution professionnelle.
- ✓ **Proposer aux personnels un accompagnement** et un conseil individualisés.
- ✓ **Organiser des rendez-vous pour détecter des talents**, repérer des cadres et les accompagner dans leur projet professionnel.
- ✓ **Renforcer la reconnaissance professionnelle** tenant compte de l'acquis de l'expérience des personnels et des collectifs.
- ✓ **Veiller à l'affirmation de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes.
- ✓ **Accompagner le développement de communautés** de pratique associant des enseignants du premier degré, du second degré et des enseignants chercheurs.
- ✓ **Mieux répondre aux besoins de formation** des personnels.
- ✓ **Personnaliser les parcours** de formation.
- ✓ **Mieux répondre aux besoins de formation** en prenant en compte les besoins des réseaux.
- ✓ **Développer la démarche « Qualité de vie au travail »** (QVT) dans les écoles et les établissements.
- ✓ **Animer des espaces de discussion** dans le cadre d'une réflexion autour de la qualité de vie au travail visant à produire des propositions d'amélioration ou des décisions concrètes sur la façon de travailler.
- ✓ **Mettre en œuvre des journées de la qualité de vie au travail** dans le cadre de la semaine de la QVT.

LES CHIFFRES CLÉS

de l'académie d'Aix-Marseille

4 départements

L'académie d'Aix-Marseille est composée de 4 départements :




- les Alpes-de-Haute-Provence (165 171 habitants) ;
- les Hautes-Alpes (141 039 habitants) ;
- les Bouches-du-Rhône (2 056 455 habitants) ;
- le Vaucluse (562 533 habitants).

Elle constitue une partie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le territoire académique est très contrasté entre espaces à forte urbanisation et espaces ruraux, avec des problématiques très diverses.



EFFECTIFS et dénombrement

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS (PU ET PR SC) ¹ - Rentrée scolaire 2021	
Écoles	1991
Collèges	280
Lycées	116
LP	54
EREA	3
CFA publics	4
CFA privé sous contrat (OF-CFA)	32
(OF-CFA)	115
(GRETA-CFA)	2

EFFECTIFS D'ÉLÈVES - Rentrée scolaire 2021		
		
292 601	262 559	28 726
1 ^{er} degré public et privé SC et HC ²	2 nd degré public et privé SC, y.c Erea ³	Nombre d'apprentis dont apprentis en lycée public : 3 854

ÉDUCATION PRIORITAIRE (PUBLIC + PRIVÉ) - Rentrée scolaire 2021			
	Nombre collège	Nombre écoles	Nombre élèves
REP	29	172	41 298
REP+	33	222	56 241
Éducation accompagnée	10	62	10 679

1- Publics et privés sous contrat - 2- Privé sous contrat et hors contrat - 3- Y compris Établissements régionaux d'enseignement adapté

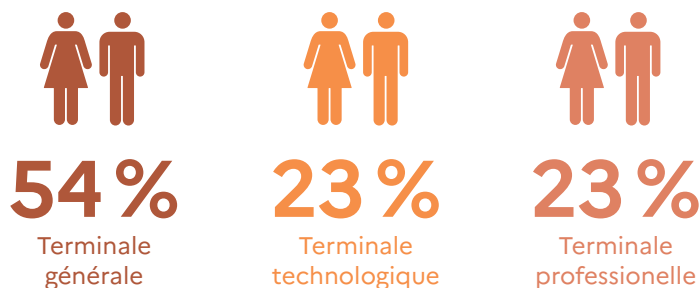
TAUX DE PASSAGE CM2-6^e

TAUX DE PASSAGE CM2-6 ^e - En % - Hors Segpa et Ulis			
	2019	2020	2021
Académie - CM2 privé vers 6 ^e privé	84,4	85,66	83,93
Académie - CM2 privé vers 6 ^e public	13,91	11,96	12,48
Académie - CM2 public vers 6 ^e privé	10,72	10,55	10,96
Académie - CM2 public vers 6 ^e public	84,85	84,85	84,37

Privé = enseignement privé sous contrat
Public = enseignement public

RÉPARTITION des élèves de terminale

Dans l'académie
Public



TAUX DE RÉUSSITE aux examens

En % - Public et privé sous contrat

DNB						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Aix-Marseille	86,24	87,25	84,21	82,92	90,72	85,43
France + DOM	87,32	88,96	87,21	86,36	90,41	88,10

BACS						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Aix-Marseille	87,19	86,68	87,38	87,23	95,76	93,97
France + DOM	88,57	87,86	88,23	88,04	95,02	93,71

CAP						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Aix-Marseille	81,4	81,6	79,2	83,0	79,5	87,0
France + DOM	83,7	83,8	82,9	84,3	84,1	89,5

BTS						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Aix-Marseille	73,6	74,0	75,4	74,9	74,8	87,2
France + DOM	73,8	74,0	75,2	74,5	74,7	86,1

TAUX de redoublement

TAUX DE REDOUBLEMENT (PUBLIC)			
	2019	2020	2021
6 ^e	0,4%	0,4%	0,5%
3 ^e	2,6%	2,0%	2,4%
2 nd e GT	5,4%	3,5%	3,8%
2 nd e Pro	3,5%	2,7%	2,7%

TAUX de retard

% D'ÉLÈVES EN RETARD D'UN AN À L'ENTRÉE (PUBLIC)			
	2019	2020	2021
Entrée en 6 ^e	8,6	7	5,9
Entrée en 2 nd e GT	6,9	7,1	5,6
Entrée en 2 nd e PRO	29,4	27,1	25,2



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Crédits photos : M. Gene/MENJS, X. Schwebe/MENJS, C. Lucas/MENJS, S. Lacombe/MENJS.

www.ac-aix-marseille.fr

